

**Intervention de Mme Heidi Hautala, Ministre chargée du Développement international (FINLANDE) – 11<sup>ème</sup> Session plénière du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, 6 février 2013, Helsinki.**

Excellences, Mesdames et Messieurs les ministres, directeurs, ambassadeurs, mesdames et messieurs, chers amis et collègues,

C'est un grand plaisir pour moi en tant que Présidente sortante du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement de vous accueillir ici pour la 11<sup>ème</sup> session plénière du Groupe. Nous avons eu six mois d'une présidence particulièrement laborieuse et riche et je suis heureuse qu'autant de personnes aient répondu à l'appel que nous avons lancé été soient présentes aujourd'hui, à Helsinki, en dépit des températures hivernales glaciales.

Le débat sur les financements innovants n'est pas une nouveauté en Finlande. Nous sommes devenus membres du Groupe pilote dès 2007 et avons depuis lors exploré le concept de financement large du développement. Toutefois le nouveau Programme relatif à la politique de développement adopté en 2012 a inscrit les financements innovants à l'ordre du jour de manière plus impérative, ce qui nous a donné la motivation pour accepter l'invitation à assumer la Présidence du Groupe pilote sur les financements innovants à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Lorsque nous avons accepté la présidence, nous nous sommes fixé les priorités suivantes: 1) définir plus clairement et rechercher une conception commune du concept de « mécanismes de financements innovants » et de sa relation à l'aide publique au développement (APD) dans le cadre plus large du programme de financement du développement 2) coupler les financements innovants à l'affectation efficiente des fonds et 3) accroître les résultats en matière de développement, notamment au niveau national, dans la mise en œuvre de la Déclaration de Busan dans les discussions politiques liés à l'agenda post-2015.

Dans le droit fil du programme, de la politique de développement et des priorités de notre gouvernement, nous avons également prévu d'accorder une plus grande place à la lutte mondiale contre les flux financiers illicites et les paradis fiscaux dans le programme de travail du Groupe pilote. A cet égard, nous avons collaboré étroitement avec le ministère finlandais des Finances et la Banque nationale de Finlande, qui ont partagé la responsabilité de la présidence finlandaise.

Par ailleurs, pendant notre mandat de président du Groupe pilote, nous avons voulu mettre l'accent sur les programmes établis par la Finlande et d'autres pays en vue d'allouer au développement des fonds en provenance du Système communautaire d'échange de quotas d'Emissions (SCCQE) à compter de 2013. Nous avons également commencé à étudier les opportunités que la contribution sur les billets d'avion pouvait offrir à la Finlande, sur la base des expériences engrangées jusqu'à présent.

Afin d'éradiquer la pauvreté et de relever les défis mondiaux en matière de développement, la mobilisation des ressources nationales, qui représentent la source principale de financement du développement, doit être couplée à l'aide publique au développement (APD). La Finlande réaffirme énergiquement que les pays développés doivent honorer leurs engagements en ce qui concerne le niveau d'APD et les principes du programme sur l'efficacité de l'aide. La Finlande s'engage fermement à poursuivre un objectif de 0,7%. Le gouvernement vise à garantir une évolution régulière des allocations qui permettrait à la Finlande d'atteindre un engagement international de 0,7 pour cent du revenu national brut. Au sein de l'UE, la Finlande s'est engagée à réaliser cet objectif d'ici 2015.

Nous reconnaissons qu'en plus de l'APD, nous avons besoin de l'innovation pour chercher de nouvelles ressources et étudier des moyens plus efficaces de les allouer au développement. Il est fondamental d'essayer à nouveau et de manière plus systématique de mettre des flux de capitaux privés, des investissements et des mécanismes innovants au service des pays en développement. Cela requiert une forte appropriation et de nouveaux types de partenariat de la part de toutes les parties impliquées.

Au cours de notre mandat, nous avons réactivé le débat sur les financements innovants en Finlande, par exemple en organisant un séminaire national sur le « Financement large du développement – le rôle des financements innovants » qui a rassemblé plus de 70 participants des services publics, de la société civile et du secteur privé.

Afin d'enrichir le débat national, nous avons utilisé l'expertise du Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM), qui a récemment été chargé d'étudier d'autres formes de contributions financières à l'APD, liées au développement, et d'examiner la faisabilité et les potentiels d'autres flux financiers au profit du développement.

Nous avons exploré le concept de mécanismes innovants selon trois axes: 1) comment rendre la collecte de fonds plus stable et plus prévisible ? 2) les fonds innovants doivent-ils venir en sus de l'APD ou la compléter ? 3) la gestion multilatérale et les nouveaux partenariats sur lesquels reposent les financements innovants. Nous avons beaucoup appris sur la façon dont le financement large du développement peut être conceptualisé et dont on peut faire état de son rôle potentiel. Lors de la première session d'aujourd'hui, nous allons approfondir ce débat.

La société civile finlandaise a également contribué activement au débat en évaluant la rentabilité, l'efficacité, l'équité et la transparence de différents mécanismes innovants pour financer à l'échelle mondiale les mesures de lutte contre les changements climatiques. Nous aurons plus d'informations sur leur étude au cours de la journée.

Pendant la présidence finlandaise, le premier débat sur les financements innovants pour le développement s'est déroulé dans le cadre de la réunion annuelle de la Banque mondiale en septembre 2012. De concert avec les partenaires japonais dynamiques du « Forum sur les taxes de solidarité internationale » et le parlement japonais, une réunion parallèle a eu lieu sur les mécanismes de financements innovants et la taxe sur les transactions financières.

Au cours de notre mandat, le débat sur les financements innovants s'est poursuivi activement également au sein des Nations Unies. En effet, le rôle des financements innovants et du Groupe pilote a été mentionné pour la première fois dans la Résolution sur le financement du développement. La résolution a pris acte des travaux en cours sur les sources innovantes de financement pour le développement et du rôle du Groupe pilote.

Le processus de consultation inclusif et participatif sur un agenda post-2015 du développement fournira au Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement une occasion unique d'étudier le rôle et le potentiel des financements innovants dans le futur agenda du développement durable

A cette fin, la Finlande, de concert avec le PNUD, a tenu une réunion de haut niveau à New York en décembre 2012 où il a été débattu du rôle des financements innovants et de leur lien avec le financement plus large du développement. La manifestation a été très suivie et a donné lieu à un vif débat sur la nécessité d'un financement large et stable du développement.

Le rapport sur les financements innovants en matière de sécurité alimentaire a également été finalisé pendant la présidence finlandaise. Dans le prolongement des travaux du groupe d'experts créé lors de la précédente présidence, le rapport final examine la raison d'être et l'utilité des financements innovants pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Il contient également un examen critique des mécanismes envisageables et des propositions initiales pour l'élaboration et la mise en œuvre de tels mécanismes.

Certains pays membres du Groupe pilote ont déjà introduit une taxe sur les transactions financières et financé des actions de développement à partir des recettes réalisées. Une proposition en ce sens est également à l'étude en Europe. J'espère que l'éventuelle introduction d'une taxe sur les transactions financières en Europe pourra générer des ressources qui seront utilisées pour accompagner les efforts en matière de développement et de lutte contre les changements climatiques.

Les ressources publiques dans les pays en développement doivent être mobilisées par une taxation juste et efficace. Enrayer la fuite illégale de capitaux par des efforts conjoints à l'échelle mondiale et apporter un soutien à des politiques fiscales et une gestion plus efficaces ainsi qu'à une planification macro-économique efficace dans les pays en développement contribuera à financer les stratégies de réduction de la pauvreté et à renforcer les services publics.

Cela requiert des mesures à l'échelle planétaire qui réforment l'architecture et le système financiers mondiaux et qui élargissent et renforcent également la participation des pays les plus pauvres à la prise de décisions économiques et à l'établissement de normes au niveau international.

Nous pouvons, en Europe, faire beaucoup, par exemple en exigeant que les sociétés multinationales respectent les normes de comptabilité et de transparence internationales et qu'elles mettent en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, et en adoptant dans l'UE des mesures telles que la Directive sur la Transparence et la Comptabilité.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement est un bon exemple de forum inclusif opérationnel à la recherche de solutions communes de financement pour le développement et la réduction de la pauvreté.

La Finlande attache également une haute importance au fait que le Groupe pilote dispose d'une forte représentation en provenance des pays du Sud qui participe à égalité à ses travaux

Nombre de pays en développement et d'économies émergentes (le Mali, le Sénégal, Maurice, l'Indonésie) ont déjà effectivement adopté des mécanismes innovants et alloué les profits réalisés par exemple aux services de santé et à l'achat de médicaments permettant de lutter contre les principales pandémies par le biais d'UNITAID

Les Nations Unies ont mis en route un processus visant à aboutir à une vision commune pour « Le monde que nous voulons » après 2015 ». Un dialogue inclusif est d'une importance cruciale et doit être mené à titre de priorité mondiale.

Le Groupe pilote, fort de sa représentation large et informelle, peut être l'occasion d'explorer le paysage du financement large du développement – y compris les mécanismes innovants – et le potentiel que ces derniers peuvent détenir pour décupler l'impact sur le développement futur.

Je vous souhaite à tous un débat fructueux et animé au cours de la session plénière d'aujourd'hui et vous remercie!